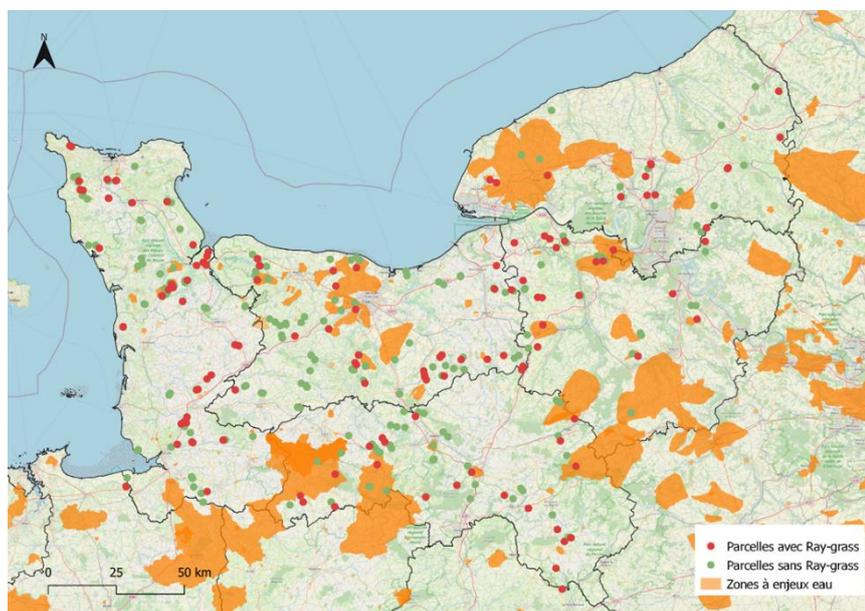


Une enquête de terrain Vigie-flore

Face à des problématiques de désherbage de plus en plus préoccupantes, toutes cultures confondues, il est important de raisonner le désherbage dans la rotation. Pour ce faire, la connaissance de la flore parcellaire est primordiale pour en tirer les enseignements et pouvoir adapter les solutions les plus pertinentes tant sur le plan agronomique que chimique. Dans ce contexte, la Chambre d'agriculture de Normandie a choisi de mettre en place une enquête sur le désherbage du maïs, nommée « Vigie-Flore », complétée par des sites d'essais et de démonstration. Ce projet avait pour objectif de mieux identifier les pratiques de désherbage, la flore des parcelles, ainsi que les difficultés rencontrées par les agriculteurs pour gérer certaines mauvaises herbes.

En quelques chiffres Vigie-Flore c'est :

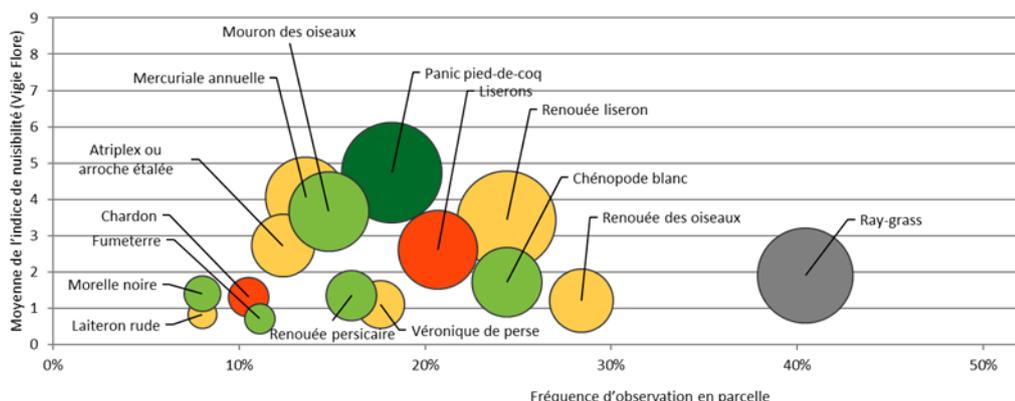


- **2 structures** : Chambres d'agriculture de Normandie et Agrial
- **4 stagiaires** sur 2 mois
- **195 exploitations** enquêtées sur toute la Normandie
- **324 parcelles visitées et notées** représentant **2245 hectares** de maïs
- **Une centaine d'espèces** d'adventices recensées
- **2 campagnes** (2022 et 2023) au climat contrasté

Les principaux enseignements

Après un entretien avec les agriculteurs permettant de répertorier leurs pratiques et itinéraires, un relevé de la flore restant après désherbage a été effectué dans chaque parcelle enquêtée

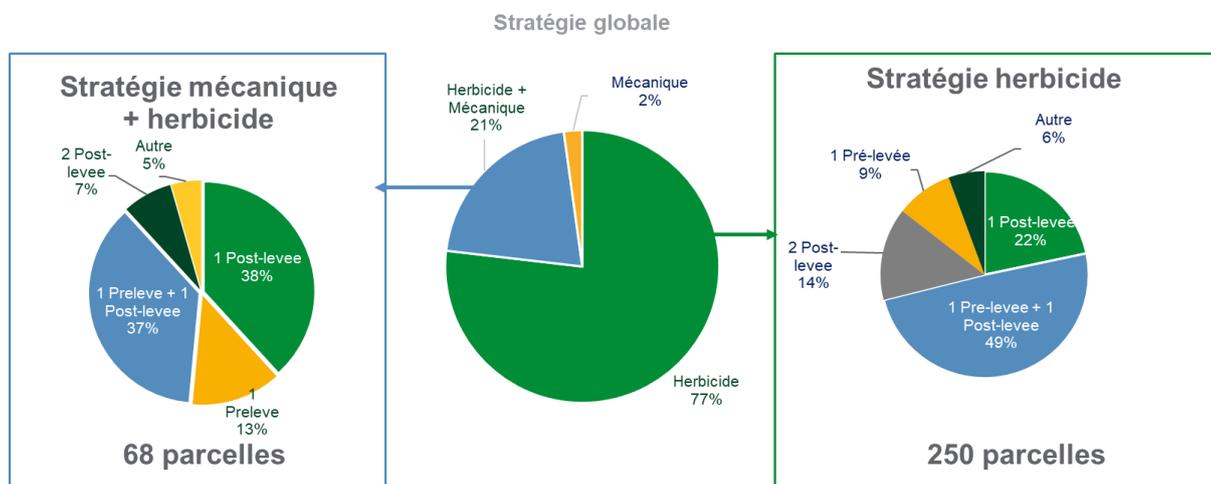
Bilan des observations de la flore après désherbage (toutes stratégies confondues) pour les 15 adventices les plus fréquentes sur 324 parcelles



L'indice de nuisibilité présenté ici est une combinaison du stade des adventices et de leur densité. Plus le cercle est grand, plus la nuisibilité est importante.

On en retient : Le ray-grass est l'adventice la plus présente sur la région Normandie après désherbage, toutes stratégies confondues. Nous retrouvons ensuite les dicotylédones de printemps "classiques" comme les renouées liserons ou des oiseaux ou encore les chénopodes. Notons également la présence de vivaces comme les liserons et les chardons.

Stratégies de désherbage utilisées

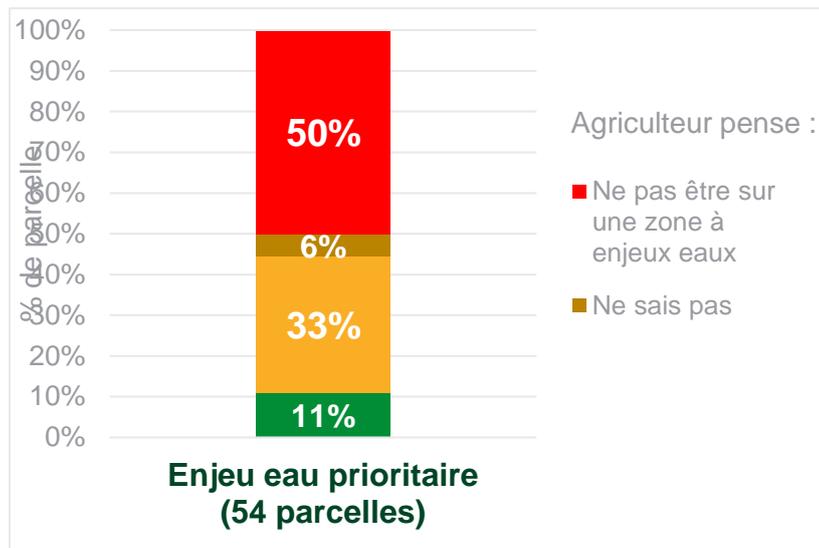


Côté chimie, 55% des parcelles reçoivent un herbicide de pré-levée, toutes stratégies confondues. Les molécules concernées font pour la plupart partie de la famille chimique des chloroacétamides. Ces herbicides sont sensibles au lessivage et au transfert rapide vers la ressource en eau. Même s'ils permettent de contrôler les adventices principales présentes dans le maïs, en absence de graminées résistantes, d'autres solutions techniques doivent être privilégiées notamment dans les zones à fort enjeu pour l'eau.

On en retient : La stratégie de désherbage des agriculteurs enquêtés intègre au moins un passage mécanique dans près d'un quart des cas (en hausse). La bineuse arrive en tête des outils utilisés (70% des cas) viennent ensuite la herse étrille et la houe rotative.

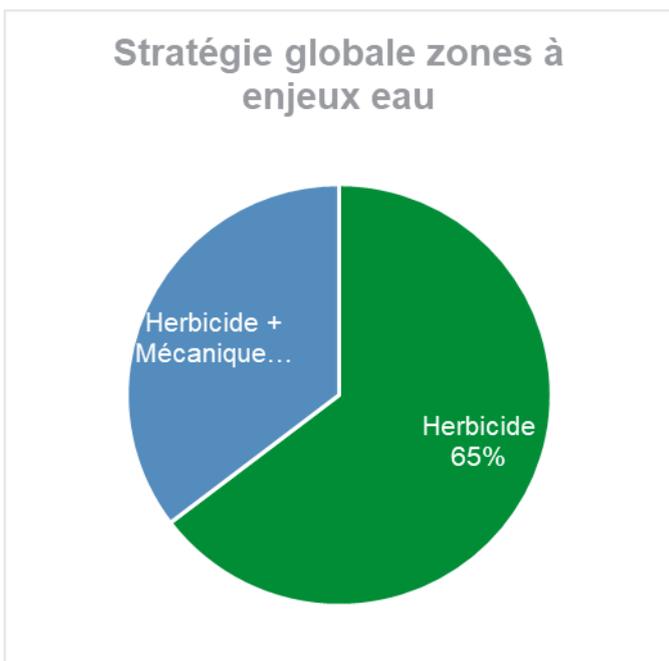
Connaissance des enjeux eau

Sur les 82 parcelles enquêtées en zone à enjeu eau.



On retient :

89% des agriculteurs enquêtés en secteur AAC prioritaires ignorent les enjeux qualité eau. [En savoir plus](#)



On retient : **35% des parcelles en secteur AAC prioritaires ont fait l'objet d'au moins un passage d'outil de désherbage mécanique.**

Quand rattrapage rime avec binage

La Chambre d'agriculture de Normandie teste des solutions de désherbage mécanique sur maïs depuis plusieurs années.

Au printemps 2023, un essai a été mis en place à St-Ouen le Brisoult (61). L'objectif de l'essai était de trouver des alternatives au S-métolachlore, mesurer l'intérêt des outils de désherbage mécanique en pré ou post-levée en complément du chimique dans un contexte de forte pression de **Ray-Grass résistants**. Parmi les enseignements que nous pouvons tirer de cet essai retenons que :

- aucune modalité 100% chimique ne permet d'obtenir une efficacité supérieure à 90%

- **Le binage complémentaire** à la fermeture du rang permet **d'améliorer l'efficacité de 20 à 30 %** des programmes de désherbage.

Modalités	% efficacité sans binage	% efficacité avec binage
Pré/Post/	65	94
Post/Post/	82	85
Pré/Post/	75	96
----/Post/	80	86
HE/Post/	77	95
HE/Post/	53	87
Pré/Post/	68	95
Post/Post/	65	89
Pré/Post/	65	94
Post/Post/	85	93
HE/Post/Post/	55	83
HE/Post/	60	60
Pré/Post/	72	73
Pré/Post/	55	89
HE/Post/	55	81
HE/----/	23	48



Sans binage



Avec binage

Au 12/07/2023

Vincent SIX

Conseiller culture - Animateur territorial zone Sud

Actions financées par :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**

Liberté Équité Progrès



La Chambre d'agriculture de région Normandie est certifiée pour l'ensemble de ses prestations et accompagnements des acteurs du monde agricole. Elle est agréée par le ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le N° IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par CDA France.

Crédits photos : Chambres d'agriculture de Normandie - Toutes diffusions et reproductions interdites - DIRCom - © Chambre d'agriculture de région Normandie

